

Pharmaciens auscitains : les masques tombent

Pressé d'en finir avec un concurrent, un membre du conseil de l'ordre s'exprime sans empathie pour les salariés



Pharmaciens auscitains : les masques tombent

Dans l'affaire qui oppose quatre pharmaciens gersois à la pharmacie Lafayette à propos de son transfert autorisé par l'Agence Régionale de Santé, de la place Villaret Joyeuse à l'avenue de l'Yser, et le jugement émis trois ans plus tard par le tribunal administratif de Pau sur requête de ces quatre pharmaciens, la déclaration du représentant gersois de l'ordre des pharmaciens à notre confrère de La Dépêche publiée ce mardi, soulève quelques questions.

Ce Monsieur, le pharmacien du Garros selon le syndicat FO, avant même qu'une décision officielle ne soit notifiée aux principaux intéressés par le conseil de l'ordre, s'épanche dans la presse de façon à faire transparaître la décision prise par celui-ci quant à la cessation d'activité de l'officine dans ses nouveaux locaux, avenue de l'Yser. Même si officiellement il ne faisait pas partie des délibérants, il est clair qu'il en était très proche et donc influant bien que partie prenante dans l'affaire. En déclarant "le conseil de l'ordre applique toujours les décisions de justice", il laisse bien entendre que les dés sont jetés.

Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation

C'est oublier que tout jugement peut être remis en cause et c'est le cas puisque appel a été fait devant le tribunal administratif de Bordeaux du jugement énoncé par le tribunal de Pau et qu'un suspensif a été demandé pour le compte de la pharmacie Lafayette. Démarches que notre pharmacien membre de l'ordre ne peut ignorer.

C'est avec un beau cynisme qu'il précise même "Oui, la décision concernant la pharmacie Lafayette a été prise le 30 août. Non, on ne dira rien aux salariés avant. C'est leur dirigeant qui recevra le courrier recommandé dans la semaine. On n'est pas en république africaine !" Sic. Autrement dit, les salariés ce n'est que secondaire.. Belle preuve d'humanisme et de considération pour le personnel de la part d'un employeur.

Mais ce n'est pas tout, en reprochant à la presse notamment de n'avoir pas réagi à la fermeture de plusieurs officines ces dernières années, il passe sous silence qu'à une seule exception près, toutes ou presque ont abandonné leur licence à la suite de départs en retraite et de rachats volontaires par concentration. C'est le cas sur Condom, Mirande, Gimont, Plaisance et Marciac et qu'a fait le conseil des pharmaciens pour éviter tous ces transferts et les désagréments entraînés pour les clients ? Seule la pharmacie de Barcelone-du-Gers a véritablement disparu du paysage gersois, et la presse, comme les politiques du département, sont intervenus en ultime recours contrairement à ces affirmations. L'ordre des pharmaciens est semble-t-il resté bien silencieux à propos de ce transfert sur le département voisin.

En réalité, il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas le changement "de quartier" qui gêne ces quatre pharmaciens auscitains, les cinq autres s'en accommodent fort bien, c'est bien l'enseigne affichée "Pharmacie Lafayette", un concurrent sérieux pour ceux-ci. Alors plutôt que de se remettre en cause, on cherche, depuis quatre ans, toutes les possibilités administratives possibles pour éliminer cet empêchement de tourner en rond quitte à mettre une vingtaine de salariés sur le carreau souligne le représentant des salariés.

Des salariés de Lafayette ont tenté en vain de rencontrer des plaignants, un appel leur a été lancé via la presse et sur les ondes. "Retirez votre plainte et nos emplois seront sauvés !" Silence !

Les soutiens se multiplient un peu partout, une pétition lancée par FO qui agit pour le compte des salariés avait déjà reçu, lundi, plus de 4.000 signatures.

Affaire à suivre !